

DOSSIER DE PRESSE



*Concession régionale
du canal de Provence*

INAUGURATION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DU CANAL DE PROVENCE SUR LE SECTEUR DE PERTUIS

Jeudi 3 juillet 2025



INAUGURATION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DU CANAL DE PROVENCE SUR LE SECTEUR DE PERTUIS



SOMMAIRE



PRÉSENTATION

- LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU CANAL DE PROVENCE EN VAUCLUSE
- LES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DU CANAL DE PROVENCE SUR LE SECTEUR DE PERTUIS
- LA STATION DE POMPAGE ET DE TRAITEMENT DE LA LOUBIÈRE
- L'IRRIGATION DE RÉSILIENCE

À PROPOS

- LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE
- LA RÉGION SUD
- LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
- LA VILLE DE PERTUIS

DÉROULÉ DE L'ÉVÉNEMENT



2

18H30	Accueil à la station de pompage et de traitement de la Loubière
18H35	Mot d'accueil, <i>Benoît Moreau, Directeur du développement, SCP</i> Présentation des nouvelles infrastructures hydrauliques du canal de Provence sur le secteur de Pertuis et visite de la station de pompage et de traitement de la Loubière <i>Violaine Chauvin, Cheffe de service, Service Maîtrise d'ouvrage, SCP</i> <i>Mani Besnard, Exploitant du territoire Trévaresse-Luberon, SCP</i>
19H10	Allocutions officielles Roger Pellenc - Maire de Pertuis Bénédicte Martin - Présidente de la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale et Vice-Présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge de l'agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir
19H50	Rafrâichissements au domaine du Coffre

INAUGURATION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DU CANAL DE PROVENCE SUR LE SECTEUR DE PERTUIS



CONTEXTE

Face aux phénomènes de sécheresse, la Région Sud, la SCP (Société du Canal de Provence) et les acteurs locaux ont la même exigence : préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau.

Dans ce cadre, la Région Sud a adopté son Plan Or Bleu en 2023 pour préserver la ressource et anticiper les besoins. Depuis 60 ans, la SCP assure une mission d'intérêt général pour garantir l'accès à l'eau en Provence, en tant qu'aménageur régional et concessionnaire du canal de Provence pour la Région Sud. Elle préserve la qualité de la ressource tout en soutenant le développement durable et solidaire des territoires régionaux.

Dans le cadre du contrat d'objectifs élaboré avec la Région Sud, la SCP poursuit le développement du réseau multiusage de la concession du canal de Provence pour desservir et sécuriser les territoires nouvellement impactés par le changement climatique.

Dans cette perspective, la SCP a la responsabilité de mettre en œuvre un ambitieux programme d'aménagement et d'investissement de 750 M€ d'ici à 2038.

Ces investissements répondent aux besoins directement exprimés par les territoires et se concrétisent par des signatures de conventions de partenariat entre la SCP et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) concernés.

3



Paysage pertuisien

PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU CANAL DE PROVENCE EN VAUCLUSE

UNE 1ÈRE PHASE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE EN VAUCLUSE (2015 À 2024)

De 2015 à 2024, un 1er programme d'aménagement hydraulique a été mis en oeuvre pour équiper 3 000 ha de surfaces agricoles. Il avait fait l'objet d'une convention tripartite entre la Région Sud, le Département de Vaucluse et la SCP.

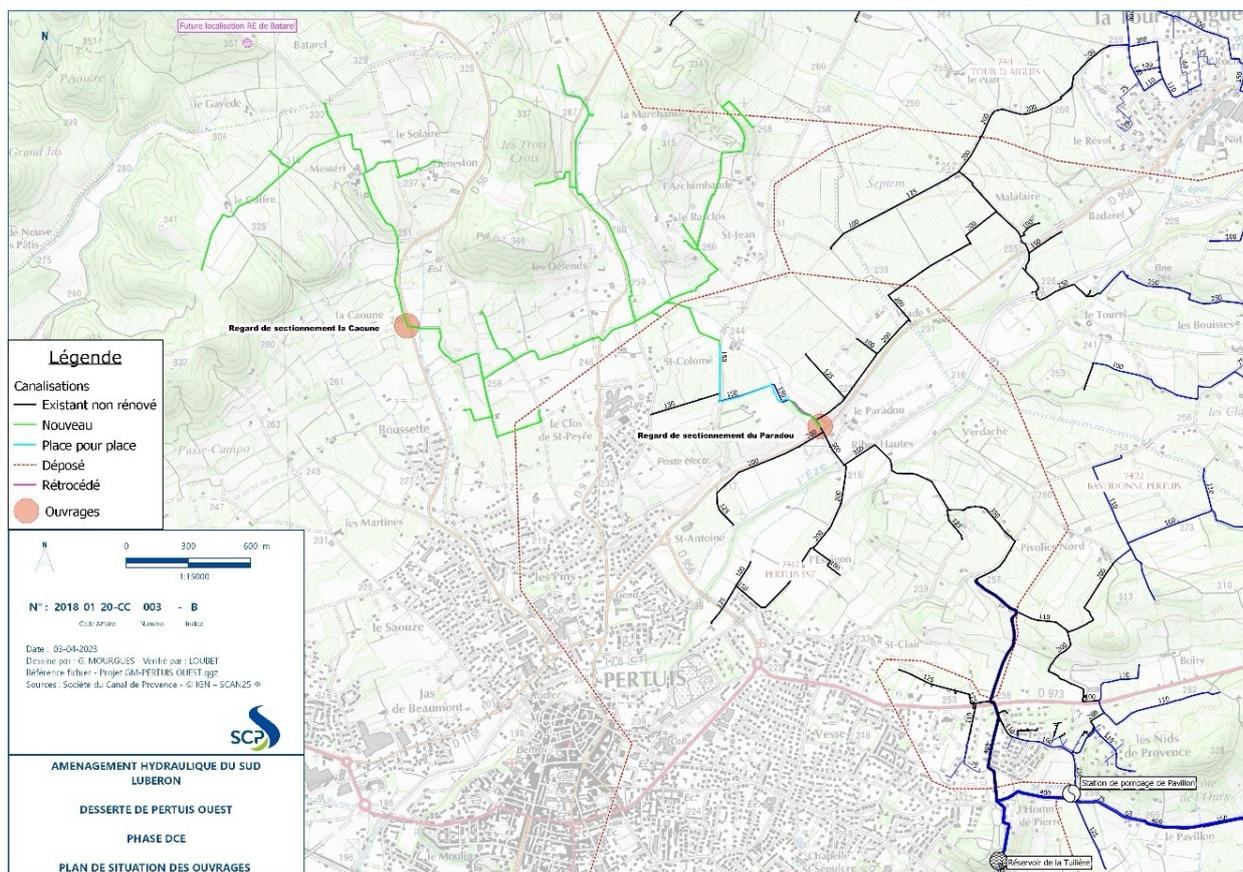
D'un montant initial de 40 M€, il a fait l'objet d'un complément de 5 M€ d'investissements, intégrant pour la 1ère fois une participation financière de la part des bénéficiaires des réseaux hydrauliques déployés.

Dans ce programme, les aménagements hydrauliques ont concerné notamment :

- dans le sud-Luberon : Vaugines-Cucuron, Peypin d'Aigues, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Pertuis-ouest, la Loubière-Pertuis.
- dans la vallée du Calavon : Rustrel-sud, Apt-sud, Oppède-Maubec.

Les travaux de ces aménagements sont tous achevés ou en voie de l'être.

FOCUS SUR LES OPÉRATIONS D'EXTENSION DES RÉSEAUX SUR LE SECTEUR DE PERTUIS OUEST



Le projet se situe sur la commune de Pertuis

Après 9 mois de travaux, ces nouveaux réseaux hydrauliques de la concession régionale du canal de Provence ont été mis en service en juin 2024.

4 km de canalisation de 400 mm de diamètre et 6,2 km d'antennes de distribution ont été installés ainsi que 13 postes d'arrosage, 33 contrats d'irrigation et 1 poteau incendie.

Surface équipée : 220 ha

Assolement : vignes, oliviers, truffes, céréales et prairies. Présence d'un élevage de chèvres pour production de fromages

Mesures environnementales

Des mesures environnementales ont été mises en œuvre et un suivi pendant le chantier a été assuré par le bureau d'étude Ecosphère.

Concernant les enjeux réglementaires, si la plupart des impacts du projet ont pu être évités (adaptation du tracé suite au retour des inventaires faune, flore, habitat), des mesures de réduction ont été proposées et mises en œuvre pour les impacts résiduels (réduction des emprises travaux et balisage des zones à enjeux, tri des terres, adaptation du calendrier de travaux aux enjeux écologiques).

Afin de compléter ces mesures d'évitement et de réduction, la SCP s'est engagée à faire intervenir un bureau d'études externe pour le suivi de ses mesures en phase chantier et post chantier (passage annuel d'un entomologiste sur une période de 3 ans après le chantier).

Les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises **PAC / BUCCI**.

Investissement : **2,5 millions d'euros**

Financeurs : **la Région Sud, le Département de Vaucluse, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Pertuis et la SCP.**

5



Préparation des emprises du chantier d'adduction



6

Borne d'irrigation



Poteau incendie

PRÉSENTATION DE LA STATION DE POMPAGE ET DE TRAITEMENT DE LA LOUBIÈRE



FOCUS SUR LA STATION DE POMPAGE ET DE TRAITEMENT DE LA LOUBIÈRE



7

Station de pompage et de traitement de la Loubière à Pertuis

Dans le Sud-Luberon, la station de pompage et de traitement de la Loubière à Pertuis a été mise en service en 2022.

Le projet avait démarré en 2018 après qu'a été acté le schéma directeur d'alimentation du Sud-Luberon et son programme d'investissement de 40 M€ sur 10 ans.

L'ouvrage est une conception-réalisation SCP qui vient répondre aux besoins en eau multusage de ce secteur. Il remplace la station existante de Castellane. Depuis une prise d'eau sur le canal mixte du Sud-Luberon, le nouvel ouvrage a été réalisé avec comme objectifs le renforcement de la capacité de desserte et l'amélioration de la qualité de l'eau prélevée dans la Durance et délivrée sur les secteurs de La Tour d'Aigues, Mirabeau, Ansouis et Pertuis.

En effet, issue de la Durance, la ressource prélevée peut être chargée en sédiments (limons) ce qui peut entraîner des difficultés d'exploitation chez les agriculteurs ayant recours aux techniques économes d'irrigation (goutte-à-goutte). Une filière de traitement d'eau par coagulation-floculation-décantation a donc été ajoutée en tête du pompage. Elle est capable de produire 250 l/s d'eau claire (soit une qualité d'eau proche de celle du Verdon), ce qui couvre 80 % de la demande en eau annuelle.

L'eau est ensuite pompée à l'aide de 3 pompes à ligne d'arbre. La station est capable de fonctionner de 100 à 500 l/s. Une nouvelle adduction (de 600 mm de diamètre) de 3,5 km de long a été posée pour assurer le transfert de l'eau vers le réseau existant de Pertuis.



Station de pompage et de traitement de la Loubière à Pertuis vue du ciel



Traitement d'eau par coagulation-floculation-décantation

La station de la Loubière peut maintenant assurer l'extension de nouveaux réseaux multiusages du canal de Provence. En plus des périmètres existants de Pertuis, la Tour d'Aigues et la Bastidonne, elle alimente de nouveaux périmètres comme Mirabeau, Pertuis-Est pour une surface équipée de 900 ha et permettra de poursuivre les aménagements sur la commune d'Ansouis. Au total, la station de pompage et de traitement de la Loubière alimentera à terme environ 3000 ha de surfaces agricoles.

Terrassements et génie civil : **Roux TP**
Équipements : **groupement EIFFAGE/CES/PAC**
Adduction : **Provence Alpes Canalisations**
Durée des travaux : **2 ans**
Investissement : **9,6 millions**
Financement : **Région Sud, Département de Vaucluse, SCP**

UN AMBITIEUX PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE EN VAUCLUSE (2025-2034)

Un nouveau programme sur 10 ans (2025-2034) a été élaboré pour desservir 2 300 hectares supplémentaires afin de répondre à de nouveaux besoins en eau multiusage de ce territoire et maintenir son activité agricole.

Les principales opérations concerneront :

- le renforcement des infrastructures principales permettant la sécurisation des besoins en eau des secteurs déjà équipés ;
- les extensions des réseaux hydrauliques du secteur sud Luberon-ouest (Ansouis, Cadenet, Lourmarin, Pertuis-Sud) ;
- la poursuite de l'aménagement hydraulique de Beaumont-de-Pertuis ;
- les extensions des réseaux hydrauliques du secteur Calavon (Oppède-Maubec phase 3, Apt-Saignon).

Ce programme 2025-2034 prévoit une autre phase d'aménagement du secteur de Pertuis qui permettra d'équiper 200 hectares supplémentaires au sud de la commune.

L'IRRIGATION DE RÉSILIENCE

Face au changement climatique, l'agriculture régionale est confrontée à d'importants défis tels que les tensions sur les ressources en eau locales, les sécheresses, les pluies intenses, l'érosion des sols et la diminution de la biodiversité.

Pour sécuriser les productions agricoles, des solutions d'adaptation existent : choix des variétés adaptées, irrigation, diversification des cultures, gestion des sols, agroforesterie et formation en agro-écologie.

L'irrigation, en complément d'autres solutions d'adaptation, contribue à la résilience de l'agriculture et des territoires en permettant :

- la pérennisation des cultures et la réduction des risques de mortalité ;
- la préservation de la qualité et le maintien du rendement des productions agricoles ;
- la contribution à la sécurité et la souveraineté alimentaire locale ainsi qu'aux projets alimentaires territoriaux ;
- l'équipement des exploitations agricoles en matériel pour être moins vulnérables face aux aléas climatiques (dispositifs anti-gel, brumisation...).

La Région Sud accompagne ces différentes actions par des dispositifs d'aides spécifiques.



Équipement en micro-irrigation : goutte-à-goutte sur une parcelle d'amandiers

FOCUS SUR L'IRRIGATION DE RÉSILIENCE DE LA VIGNE : UN GAGE D'UTILISATION ÉCONOME DE L'EAU POUR LA SURVIE DES CEPS

La vigne est traditionnellement cultivée au sec. Face à la mortalité des ceps de vigne observée lors des épisodes de sécheresse, cette culture nécessite désormais un complément d'irrigation.

Il vient compenser, selon les années, le déficit hydrique qui découle des précipitations manquantes : c'est ce qu'on appelle **une irrigation de résilience** car bien qu'elle soit particulièrement résistante au climat méditerranéen, la vigne a toutefois besoin d'un minimum de 400 ml d'eau par an pour survivre.

L'irrigation s'intègre dans un ensemble de pratiques visant une utilisation efficace et durable de l'eau. Le choix du matériel végétal (cultures), la gestion des sols et diverses pratiques culturales (comme la taille et l'enherbement) constituent autant de leviers pour renforcer la résilience du vignoble face au changement climatique.

L'irrigation de la vigne est autorisée depuis 2006 avec un encadrement très strict des périodes d'irrigation. La Société du Canal de Provence (SCP) joue un rôle majeur dans cette gestion économe, en veillant à une distribution parcimonieuse de l'eau en dimensionnant les aménagements hydrauliques permettant des débits pour une irrigation sobre et résiliente au goutte-à-goutte (1 à 3 m³/h par ha de vignes).

La micro-irrigation des vignes est un gage d'utilisation économe de l'eau. Ainsi en période d'alerte sécheresse, les arrêtés préfectoraux de restriction d'usage de l'eau limitent ou interdisent souvent l'irrigation par aspersion, et autorisent l'irrigation au goutte-à-goutte.

Cette irrigation que l'on peut qualifier d'«assurance sécheresse » permet de :

- garantir des économies d'eau tout en renforçant la résilience des vignobles ;
- sécuriser les rendements en pérennisant les cultures (le matériel végétal) en période de sécheresse ;
- limiter la variabilité interannuelle des rendements ;
- répondre à de faibles besoins en eau, sans pour autant être nécessaire chaque année ;
- mieux maîtriser les objectifs de qualité, en limitant la dégradation de certains acides et certains arômes recherchés dans les rosés et les vins blancs.

10



Équipement en micro-irrigation : capteur de flux de sève

Les experts de la SCP et ses partenaires (la Chambre d'agriculture de Vaucluse, le CRIIAM SUD, etc.) sont engagés auprès des agriculteurs pour les accompagner et les conseiller dans :

- le déploiement et l'entretien de matériel d'irrigation innovant et économe en eau ;
- la mise en place de pratiques agroécologiques, comme la gestion des sols. Une gestion adéquate favorise les matières organiques dans les sols et permet d'augmenter leur capacité de rétention en eau. Des techniques telles que la couverture végétale et le paillage protègent le sol contre l'érosion et contribuent à maintenir son humidité ;
- le pilotage des irrigations pour apporter la bonne quantité d'eau au bon moment lorsque cela est nécessaire.



11

Accompagnement des agriculteurs pour optimiser l'irrigation

La SCP œuvre, aux côtés de la Région Sud, pour une gestion de l'eau raisonnée et innovante, respectueuse de l'agroécologie et des besoins des territoires.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE



Acteur de la transition écologique, la SCP engage, depuis plus de 60 ans, sa responsabilité, son innovation et sa performance au service des territoires pour répondre aux enjeux du changement climatique dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables. Elle relève le challenge quotidien de sécuriser l'alimentation et l'accès à l'eau des territoires, contribuant ainsi à leur développement et à leur croissance économique. Son expertise lui permet d'apporter des solutions adaptées aux problématiques engendrées par le changement climatique. Que ce soit à l'échelle de la concession régionale du canal de Provence, dans ses offres d'ingénierie et de services ou dans la production d'énergies renouvelables, la SCP répond aux besoins de ses clients les plus divers en région, en France et à l'international, avec la même exigence. Elle innove pour préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau et accompagner l'optimisation de ses usages.

canaldeprovence.com

À PROPOS DE LA RÉGION SUD



La Région Sud a fait de l'Or Bleu une priorité avec son Plan Climat « une COP d'Avance » et son budget 100 % vert. Elle exerce depuis 2018 une mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, aux côtés de l'Etat et de l'Agence de l'eau. En 2022, l'épisode de sécheresse a engendré des restrictions d'usage de l'eau pour les habitants. Afin d'améliorer leur lisibilité et leur compréhension, la Région Sud met en œuvre des mesures concrètes pour sensibiliser aux bonnes pratiques et accompagner dans les économies d'eau tout en contribuant à réduire les prélèvements dans les milieux naturels.

12

maregionsud.fr

À PROPOS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE



Le Département de Vaucluse est historiquement très impliqué dans le soutien à l'agriculture, via notamment le financement des réseaux d'irrigation agricole pour des opérations de sécurisation, modernisation et extensions, indispensables à de nombreuses productions sur son territoire.

Dans le contexte d'augmentation des besoins en eau pour l'agriculture et de tension sur cette ressource, le Département a élaboré en 2022 une stratégie en matière d'irrigation à horizon 2028, définissant son cadre d'intervention, ses priorités et un budget alloué de 4 millions par an. Les principaux objectifs de la stratégie traduisent les engagements du Département pour la mise en œuvre d'une solidarité territoriale, le maintien et le développement de l'activité agricole et des territoires tout en favorisant une irrigation respectueuse de l'environnement et l'utilisation durable de la ressource en eau dans un contexte marqué de réchauffement climatique.

Cette stratégie d'irrigation fait partie plus largement du Plan d'Action pour la Ressource en Eau en Vaucluse, approuvé le 10 novembre 2023, se déclinant autour de 5 axes « connaître, sécuriser, économiser, protéger et innover » et étendu à tous les usages de l'eau.

www.vaucluse.fr





«Une ville avec le charme d'un village»

De par sa situation géographique, Pertuis a toujours été un carrefour de communication entre mer et montagne, d'ailleurs son nom en latin «pertus» signifie «le passage». Cela lui a, de tout temps, conféré un rôle majeur dans le développement économique de la région.

Entre Luberon et Sainte-Victoire, cette ville de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, capitale économique du pays d'Aigues, chef-lieu de canton de Pertuis, a la particularité d'être la seule commune du pays d'Aix faisant partie d'un autre département, celui du Vaucluse. Ainsi, se trouve-t-elle à l'extrémité nord du pays d'Aix. On a coutume de dire de Pertuis qu'elle a les pieds dans la Durance et la tête dans le Luberon.

Malgré son développement et celui de sa zone d'activités qu'on traverse en venant du Sud, Pertuis n'a pas perdu son côté « ville avec le charme d'un village » et plus particulièrement dans son centre historique tout à fait à l'image des villages provençaux avec ses fontaines, ses placettes, ses portes fleuries et ses murs vieillis.

L'écrin du Sud-Luberon, l'ambiance de la vieille ville fortifiée dont on peut encore admirer des vestiges (ruelles tortueuses, remparts, donjon de l'ancien château qui domine la ville et est ouvert à la visite), les produits du terroir (fruits, légumes, vins AOC), les nombreux commerces, la vie associative et culturelle lui donnent une certaine douceur de vivre particulièrement recherchée.

www.ville-pertuis.fr



CONTACTS PRESSE



Jessica Pillot
SCP

Chargée de communication institutionnelle
Jessica.pillot@canal-de-provence.com
Tel : 06 66 37 97 35

Marion Alcazar

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Attachée Presse
malcazar@maregionsud.fr
Tel : 06 50 84 36 84

canaldeprovence.com



Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale
Le Tholonet - CS 70064 - 13182 Aix-en-Provence CEDEX 5 - 04 42 66 70 00

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 3 762 800 € / 057 813 131 RCS Aix-en-Provence / FR10 057 813 131

